

Aux étudiants de BTSA

N
o **Objet** : Hébergement des étudiants

Montardon, le 04 juin 2026,

Madame, Monsieur,

Vous êtes inscrit en 1^{ère} année de BTSA dans notre établissement et nous nous en félicitons.

Depuis la rentrée 2024, l'établissement met à disposition des places d'hébergement dans une résidence pour étudiants située sur le site.

Il s'agira d'une chambre mise à disposition pour la semaine ou pour l'année selon votre statut (apprenti ou scolaire). Celle-ci, sera fermée durant les week-ends, jours fériés et périodes de vacances scolaires.

Au regard du nombre de places limitées, cet hébergement sera réservé prioritairement aux apprenants dont la situation personnelle le nécessite.

Une demande écrite doit être formulée en remplissant le dossier ci-joint. Les places seront attribuées en fonction de certains critères d'éligibilité étudiés en commission.

Cette résidence non surveillée est à usage mixte.

Les étudiants qui bénéficieront d'une chambre accepteront en contre partie les règles qui l'encadrent.

Si vous souhaitez candidater pour l'attribution d'une chambre, merci de compléter et retourner le dossier de demande de logement ci-joint pour le **03 juillet 2026**.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les Conseillères Principales d'Education